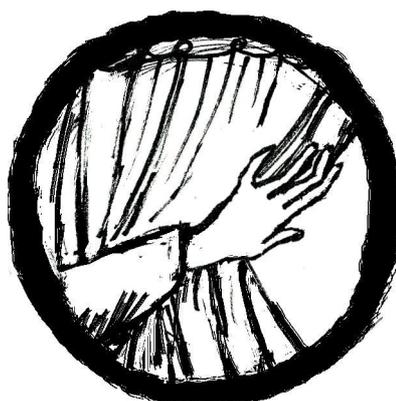


Epreuves et désespoir



Le Livre Noir de la Fraternité Saint Jean

Mai 2015



AIDE AUX VICTIMES DE DERIVES DANS LES MOUVEMENTS RELIGIEUX EN EUROPE ET A LEURS FAMILLES
3, rue Xaintrailles 75013 Paris France

Tél. +33 (0)7 50 24 77 30 contact@avref.fr www.avref.fr

SOMMAIRE

Introduction du président de l'AVREF

En hommage aux victimes et à ceux qui ont lutté pour elles 3

Première partie : mise en perspective

I.1 : Fiche signalétique, 5
I.2 : Synopsis faits notables connus 5
I.3 : L'amour d'amitié de Marie-Dominique Philippe 7
I.4 : Une reconnaissance tardive, l'aveu des dérives du fondateur 9
I.5 : Y a-t-il des perspectives d'avenir ? 10

Deuxième partie : Témoignages

II.1 : Du « divin marquis » aux « divins confesseurs » 11
II.2 : Lettres de Genève 21
II.3 : Du côté des mineurs et des jeunes hommes 22
II.4 : Propos d'anciens frères 24
II.5 : Exorcismes bidon 26
II.6 : Et maintenant... 28

Annexe : Dans la Presse 29

>> Contact

Pour la durée du procès de Chalon sur Saône et les informations concernant la Fraternité Saint Jean, un membre du Bureau de l'Avref bien informé, présent aux audiences, se tient en permanence à disposition de la Presse.

Téléphone : 06 42 99 75 37

De façon générale et pour toute question la permanence téléphonique de l'Avref est **07 50 24 77 30**
Tout message peut être adressé à : **contact@avref.fr**

INTRODUCTION

*En hommage aux victimes de cette communauté et à ceux qui ont lutté pour elles
durant tant d'années.*

Les faits concernant la Fraternité Saint-Jean sont bien connus de l'Avref, dont la fondation en 1998 est due au rapprochement de personnes qui, depuis des années, cherchaient à alerter les autorités de l'Église sur la situation de leur fils ou de leur fille dans l'une ou l'autre composante de cette Fraternité : frères (appelés quelquefois les petits-gris), sœurs apostoliques, sœurs contemplatives...

Ces personnes, entamant ensemble leurs démarches, ont pris conscience de l'ampleur d'un phénomène à l'intérieur de l'Église catholique que les années (les décennies?) dévoilent peu à peu, et qu'aujourd'hui on décrit comme « dérives sectaires » (c'est ainsi que la Conférence des Évêques de France a créé en 2013 un *Bureau des Dérives Sectaires*, anciennement rattaché à la Pastorale des Nouvelles Croyances). Il est difficile d'admettre un fait sectaire à l'intérieur d'une institution aussi vénérable et qui se qualifie de sainte, spécialement quand elle se cherche un nouveau souffle et qu'elle croit le trouver précisément dans les mouvements dont on lui dénonce des faits scandaleux ou des comportements problématiques.

Le déni opposé par les autorités est la première expérience qu'ont connue les parents de victimes ou bien les victimes elles-mêmes quand, sorties souvent à grands frais de leurs communautés, elles ont voulu s'en remettre à leur sagacité.

La Fraternité Saint-Jean a longtemps été pour l'Église de France une vitrine, et l'aura de son fondateur, considéré comme un grand intellectuel et maître en spiritualité, n'a pas peu joué en ce sens. Il a été défini par beaucoup, à commencer par lui-même et sa communauté -mais son aura allait plus loin- comme *maître des trois sages* : spirituelle, théologique et mystique.

Que la personnalité d'un tel fondateur fût problématique ne pouvait passer le mur des secrets de conscience, pas même de couloirs, quand bien même il ne pouvait échapper à certaines autorités quelques plaintes, ni à certains placards d'évêchés de gonfler à outrance de dossiers plus qu'embarrassants. Mais les jeux de séduction et les peurs de scandale, un peu les incapacités de croire aux faits peut-être ? la pensée que tout bruit s'éteint de soi-même, que les alléluia et les amen soignent de tout, que les plaignants sont des ennemis de l'Église, que le linge sale se lave en famille, que les supérieurs sont assez grands pour gérer les petits problèmes, qu'un semblant d'admonestation privée suffit, non pas seulement à laver la conscience, mais à faire entendre la bonne raison – tout cela et d'autres choses ont permis que s'étende un voile de silence sous lequel a proliféré jusqu'au plus sordide. Il n'y a pas que des tartufes, au sens d'hypocrites, pour expliquer les complaisances d'organs, il y a aussi ce que la science de la psyché appelle des perversions, perversions de relations commandées par des perversions psychiques. Il y a un phénomène que Tartufe sans toutes ces connaissances a bien maîtrisé : celui de l'emprise. L'emprise, en amont de tous abus, dont ceux physiques sont les ultimes chaînons, est dans ce cas contemporain, au-delà d'une personne et de son charisme, celle d'un système, d'une structure aliénante.

A l'Église de réfléchir, puisque nous parlons ici d'un cas la concernant, sur les facilités qu'elle offre à de telles déviances. Elles ne nous semblent pas toutes difficiles à débusquer.

Maintenant qu'un voile s'est publiquement levé sur un bout de sabot du fondateur, et quoique la pudique révélation (par le dernier Chapitre de la Fraternité) ait provoqué de fortes réactions de dénigrement, - non seulement sur certains comportements de sa part, mais sur ceux, quelquefois bien graves, de nombreux frères et disciples ; maintenant que les procès en Assises s'additionnent, alors que quantité de victimes n'osent encore ouvrir la bouche, du moins en public, et se demandent comment simplement se reconstruire, ignorantes quelquefois de l'universalité des méfaits dans cette communauté, il nous a paru qu'il était temps - que les oreilles pouvaient être prêtes - de lever un peu plus le voile, de rendre compte un peu plus du phénomène (quiconque s'intéresse à la presse des dernières années peut s'en faire une idée). Car il ne s'agit pas d'un cas d'étude pour salons, mais d'une réalité qui fait des dégâts encore et toujours, qui n'a pas même payé son passé, fait justice aux victimes, mais qui compte sur la mansuétude d'une absence de justice et d'une miséricorde ignare, pour se contenter auprès des personnes blessées, détruites quelquefois, d'un vague « pardonnons-nous mes frères » (il y a forcément partage).

Il nous semble que la miséricorde n'exclut pas la justice, mais la suppose, que l'esprit de vérité n'est pas seulement dans une profession de foi mais dans une démonstration d'attitude, qu'un homme juste est aussi un homme de justice et de justesse. Or la justice ici, à supposer qu'il y ait quelque aveu, ne semble pas très ajustée. Mais la justice civile se chargera dans les mois et années qui viennent de rétablir la balance. Pour les pauvres gens, il n'y a qu'une voie : celle de respecter ce que professent les abuseurs. Ainsi, ils sauveraient au moins leur âme, à défaut du reste, en mal état, à supposer que leur départ de communauté ne fût pas tout de même de leur faute.

Pour nous, nous portons ce scandale dans nos chairs, pour certains, et ne souhaitons pas le porter dans nos consciences, alors même que tant se sont confiés à nous.

Aymeri Suarez-Pazos, président de l'Avref.

I – MISE EN PERSPECTIVE

I.1 - FICHE SIGNALETIQUE

La communauté a été fondée par le Père Marie-Dominique Philippe (1912-2006), ancien dominicain

- en 1975 : les frères de Saint Jean

- en 1982 : les sœurs de Saint Jean

- en 1984 : les sœurs apostoliques de Saint Jean

Cette Communauté n'est pas rattachée aux dominicains comme on a pu le croire ou le faire croire.

La maison mère des Frères est à : 71390 Fley-Rimont

Le responsable des frères : père Thomas Joachim

Statut civil :

Décret de reconnaissance des frères de Saint Jean comme congrégation le 09/07/1984

Par décret en date du 16 juin 1993, sont approuvées les modifications apportées aux statuts de la congrégation Saint-Jean de Rimont, commune de Fley (Saône-et-Loire), existant légalement en vertu d'un décret du 9 juillet 1984

Statuts canoniques actuels :

Frères de Saint Jean : institut de vie consacrée depuis 1986

Autorité de tutelle au sens canonique: évêque d'Autun

Effectifs : Il y aurait plus de 500 frères de 35 nationalités différentes, dont 270 prêtres. Plus de 150 frères seraient en formation, dont une cinquantaine de novices. Les frères sont répartis en une soixantaine de prieurés dans plus de 30 pays, sur les cinq continents. » (site St Jean).

I.2 - SYNOPSIS DES FAITS GRAVES CONNUS

Dans une déclaration au journal « LA CROIX », Monseigneur Rivière, l'évêque d'Autun responsable de la congrégation St Jean, déclarait le 15 mai 2013 que « cacher des faits graves est une faute grave ».

Nous considérons aussi que les omettre ou les oublier est une faute grave. C'est pourquoi nous tenons à signaler, et en préambule, quelques-uns de ces oublis dans le Synopsis que nous présentons ci-dessous.

I.2.1 - Suicides

- En 1981, un futur frère de St Jean en formation à l'abbaye de Lérins se jette du haut d'une tour.

- En 2007, un frère d'origine orientale se jette sous un train.

- le 04-03-2010, un frère d'origine africaine se suicide à Attichy par pendaison.

- le 28-06-2012, Un frère présumé coupable devant passer devant une cour d'assises pour actes de pédophilie s'asphyxie dans sa voiture près d'Orléans.

Et du côté des Sœurs de St Jean, que dire au sujet de cette jeune postulante lituanienne qui s'était défenestrée ? De cette sœur hollandaise suicidée en 2008 ? De cette sœur dont le cancer n'a pas été soigné ? De telle autre aussi, Sœur F., qui n'aurait pas été soignée ? Et de toutes celles qui n'ont pas pu ou osé prendre la parole ?

I.2.2 - Affaires judiciaires

- Au début des années 1990 un frère abuse sexuellement de deux jeunes filles à Genève. En janvier 2008, il est interrogé par des inspecteurs de la brigade des mœurs de la police judiciaire suisse et passe aux aveux. Le 25-09-2008, l'affaire est classée car les faits sont prescrits. Toutefois le frère est condamné canoniquement, réduit à l'état laïc, mais curieusement remis dans ses fonctions trois ans plus tard.
- Le 02-07-2010, le frère xxxx du prieuré de Marchegg en Autriche, accusé d'avoir abusé sexuellement de deux jeunes filles est condamné dans ce pays à six mois de prison avec sursis et au versement d'une amende.
- En février 2012, le frère xxxxxx est condamné à Angoulême, et en novembre 2012 à Mâcon, pour des faits de pédophilie et d'agressions sexuelles.

I.2.3 - Faits graves reconnus publiquement

Les Frères de St Jean ont été écartés de:

*Ile de France :

- lycée Stanislas à Paris par le cardinal Lustiger (cf. article du Canard Enchaîné en date du 17 mars 1999)
- établissement scolaire de Passy Buzenval à Rueil

*Diocèse de Gap : centre de pèlerinage de Notre Dame du Laus

*Hollande : diocèse d'Utrecht : paroisse d'Enschede, en 2000

* Suisse : dans une paroisse de Genève, une équipe de frères est sommée le 22 janvier 2008 par Mgr Genoud de quitter les lieux suite à des affaires de mœurs de sorte qu'ils soient remplacés

Notre commentaire : *Il va de soi qu'il s'agit de faits graves connus. Beaucoup de faits graves restent inconnus pour de multiples raisons, dont la principale est, du côté des victimes, la peur de parler, la honte consécutive à l'abus perpétré et, même s'il se confient, d'affronter leur abuseur ou leur ancienne communauté. Il est également notoire que, pour un suicide malheureusement « abouti », il y a toujours de multiples tentatives qui, heureusement, se soldent par des échecs et sont donc méconnues. De même les internements psychiatriques ne sont pratiquement jamais signalés par la communauté.*

Les témoignages dont nous disposons donnent l'idée d'une situation vertigineuse.

I.2.4 - Autres abus

Nous n'avons retenu dans ce synopsis que les abus à caractère sexuel et laissé de côté ceux relevant uniquement de l'abus de faiblesse. Cependant, les abus sexuels nous apparaissent conditionnés par un processus général d'embrigadement et d'emprise.

De même, nous ne traiterons pas des communautés féminines fondées par le père Marie-Dominique Philippe et, notamment, des rapports troubles que celui-ci entretenait avec mère Myriam, supérieure des Sœurs *mariales d'Israël et de Saint-Jean*, communauté qui a dû être dissoute par l'Église catholique en 2005.

I.3 - L'AMOUR D'AMITIE DE MARIE-DOMINIQUE PHILIPPE

« Cet amour spirituel personnel n'exclut pas les autres amours »

Nous mettons ici la focale sur un point particulièrement retors de l'enseignement du fondateur, à notre sens. Mais ceci n'exclut pas que tout son enseignement serait à étudier réellement, et non plus abandonnant le sens critique, comme tant ont eu l'habitude de le faire, emportés par l'engouement généralisé et entretenu. Il conviendrait de faire un portrait du personnage, complexe comme l'est toute personne, qui devrait sans doute utiliser les outils de la profonde psychologie dans un contexte qui, pour être fréquent, et parce qu'il touche au domaine du sacré, n'est qu'au commencement d'être sondé.

Les textes qui suivent sont extraits du livre du P. Marie-Dominique Philippe, *Lettre à un ami*, Itinéraire philosophique, Éditions Universitaires, 1990.

Comme souvent dans les communautés sujettes à dérives, il s'est créé une « novlangue » remplaçant le vocabulaire courant.

Elle nécessite un décodage.

Nous avons trouvé intérêt à le pratiquer en remplaçant l'expression délibérément imprécise d'« expérience externe » qu'utilise le fondateur de Saint Jean par « expérience physique », pour ne pas dire « relation charnelle ».

A ce moment-là en relisant ses écrits, il convient de remplacer l'adjectif « externe » par l'adjectif « physique » ou « charnel » et certains faits graves que nous venons de mentionner trouvent ainsi leur justification. Il faut s'y attarder car, à première lecture, on pourrait croire qu'il s'agit bien gentiment de l'amitié de Montaigne et de La Boétie.

« Ne plus vouloir rechercher un véritable amour d'amitié entre les hommes, en considérant que l'amour d'amitié est impossible, serait le fait d'un grave scepticisme et d'un désespoir angoissé (p. 3).

L'expérience de l'amour d'amitié me révèle ce qu'est l'ami, celui qui est pour moi mon bien personnel, celui qui est capable de me perfectionner, de m'achever, de me révéler à moi-même qui je suis parce qu'il est mon ami, qu'il m'aime et que je suis aussi pour lui son bien personnel.

Cette expérience n'est pas au sens propre une expérience intérieure, et elle n'est pas non plus une expérience impliquant l'alliance avec les sens externes (*physiques*). Cette expérience n'a-t-elle pas pour caractéristique d'impliquer ces deux types d'expérience : interne et externe (*physique*) ?

.....

Expérimenter que j'aime est une expérience intérieure : j'ai conscience d'aimer ; mais l'expérience de l'ami (expérimenter que l'autre m'aime) exige aussi l'expérience externe (*physique*).

L'expérience de l'ami implique en effet la conscience que j'ai d'aimer, mais elle ne s'arrête pas à cette conscience, elle va plus loin, elle atteint l'autre qui m'aime, ce qui exige un jugement d'existence

Le bien pour moi ? Mon bien à moi ?

Cette expérience de mon amour d'amitié pour celui qui m'aime suscite en moi un étonnement, une admiration. C'est merveilleux d'aimer et d'être aimé précisément par quelqu'un que j'aime, par quelqu'un qui suscite en moi un amour, car il est vraiment mon bien, il est celui qui est capable de m'apporter un épanouissement personnel (p. 16).

« Les autres amours »

Enfin il y a l'éveil, en nous, d'un amour volontaire, spirituel, portant sur un bien spirituel, personnel. Cet amour spirituel s'éveille en nous dans un désir ; et si ce bien personnel est un ami qui nous aime, ce désir, grâce à cet amour réciproque, s'épanouit en un amour plus profond. Cet amour spirituel personnel n'exclut pas les autres amours : il tend à les assumer. (p. 16).

.....

« en se connaturalisant »

L'ami, par sa bonté personnelle, attire à lui son ami en suscitant en lui un amour ; par là, son ami lui sera uni en se connaturalisant à lui (p. 17).

.....

« une vie commune »

, L'amour d'amitié réclame une vie commune et la réalisation d'une œuvre commune. Autrement, il risque de perdre son réalisme, de s'idéaliser (p. 18).

....

« le concupiscible »

La vertu de tempérance ennoblit les passions du « concupiscible » (celles qui se portent vers le bien sensible immédiat), les empêchant de s'imposer à nous en raison même de leur véhémence et de leur extrême spontanéité, qui risquent toujours de nous devancer.

.....

La tempérance, prise comme substitut de la chasteté

Cela est très manifeste dans l'amour d'amitié, car l'aspect passionnel de la présence sensible risque toujours de l'emporter : nous risquons toujours de ne plus rechercher l'autre par amour pour lui, mais pour notre propre jouissance, car sa présence sensible nous attire et excite en nous la passion, et peut exciter l'instinct sexuel. La véhémence du bien sensible, surtout lorsqu'il éveille en nous l'instinct sexuel, risque toujours d'étouffer le véritable amour spirituel, personnel. On voit donc pourquoi la vertu de tempérance est nécessaire pour garder vivant l'amour d'amitié (p. 21).

.....

« l'attirance sauvage »

Il n'y a pas de limites, si ce n'est les nécessités de la vie pratique, qui arrêtent l'élan profond de notre cœur spirituel. Cette source souterraine qui est en nous ne demande qu'à s'épanouir, à jaillir, à aimer celui qui est notre bien, que nous avons découvert profondément comme notre bien et qui nous attire si radicalement, d'une manière « sauvage » pourrait-on dire, au-delà de tout conditionnement. N'est-ce pas le propre de l'amour ?

→ *Les retombées d'une telle idéologie ne sont pas d'ordre purement intellectuel ou philosophique. C'est ce qu'a pu constater une personne qui a connu cette congrégation et son fondateur dès 1982 et nous a livré un long témoignage dont nous publions plus loin un extrait. Mais nous vous faisons part dès maintenant de sa conclusion :*

« ... ces personnes [les frères de St Jean], sur le plan psychologique sont très fragiles, et lorsqu'un séminaire et en plus une communauté religieuse refuse l'ordination d'une personne, c'est qu'ils ont des raisons valables, alors pourquoi cette communauté St Jean accepte tout et n'importe quoi ? Ensuite, ces moines sont incapables de gérer leur vie par eux-mêmes, c'est leur père fondateur qui décide tout, c'est leur « Dieu », leur « gourou », tout ce qu'il dit, écrit est pire que l'évangile.

....

« Je n'en veux pas à A.L. [celui qui avait emprise sur elle] car en fait c'est un gars, comme beaucoup d'autres dans cette Communauté qui s'est fait avoir, manipuler et qui a surtout appris à manipuler les autres, ils reçoivent des cours, ils ont des lavages de cerveau, et ça marche... ! De cela j'ai pu m'en rendre compte à plusieurs reprises.

« Quand le « père fondateur » venait ici, ce qui est arrivé souvent jusqu'à ces derniers temps, on sentait de sa part ce lavage de cerveau, car après son départ, les moines n'étaient plus pareils, ils devenaient plus autoritaires, agressifs, exigeants, ils changeaient sans cesse d'idées, de vraies girouettes et nous devions suivre ».

I.4 - UNE RECONNAISSANCE TARDIVE...

L'aveu des dérives du fondateur

Le Chapitre Général des Frères de St Jean en date du 29 avril 2013 a reconnu les faits suivants : « Le Chapitre Général a appris l'existence de quelques témoignages convergents et jugés crédibles par ceux qui y ont eu accès (des autorités d'Église et de notre Congrégation), faisant état chez notre fondateur de gestes contraires à la chasteté, posés à l'égard de femmes adultes qu'il accompagnait. Le Chapitre a reçu avec gravité cette annonce. »

→ Notre commentaire : pourquoi ne pas avoir dit publiquement : « Le Chapitre Général savait depuis le début que etc. » ?

Le Chapitre Général consacre le chapitre III de ses conclusions à

DES COMPORTEMENTS DESORDONNES PARMIS NOUS

« - Des manquements à la chasteté avec des justifications doctrinales ont malheureusement concerné des frères. De tels manquements ont eu lieu entre des frères et des personnes adultes, notamment des personnes qu'ils accompagnaient ; et, dans le passé, entre des frères ayant autorité de formation et de jeunes frères. »

→ Notre commentaire : Le Chapitre prend bien soin à chaque fois d'insister sur le fait qu'il se serait agi de personnes adultes. Il omet donc toutes les affaires concernant des mineurs. Il dédouane ainsi les processus d'emprise développés sur des jeunes filles et abusées à l'âge de 18 ans puisque alors des adultes ! On reviendra sur ce dernier point dans le premier témoignage publié infra en seconde partie.

« Nous souhaitons reconnaître avec lucidité ces faits, les dénoncer fermement comme inacceptables, d'autant plus qu'ils sont contraires à ce que l'on peut attendre d'un consacré. »

→ Notre commentaire : *La dénonciation reste verbale et tient lieu en fait de couverture si elle n'est pas effectuée auprès des autorités civiles et de gendarmerie. A ce sujet il convient de rappeler le contenu de l'article 434-3 du Code Pénal¹ ainsi que la Loi 98-468 du 17 Juin 1998 relative à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs, ignorance qui avait valu le 4 septembre 2001 sa condamnation à Mgr PICAN, évêque de Bayeux.*

« Conscients des conséquences graves de ces actes dans la vie des personnes, nous souhaitons exprimer notre sollicitude à l'égard de ceux qui ont pu en être atteints. Déjà des sanctions ont été prises, et des pardons ont été demandés. La demande de pardon et l'accompagnement des personnes blessées constituent pour nous une priorité. Notre sollicitude va aussi à l'égard de ceux qui pourront être éprouvés en apprenant ces nouvelles »

→ Notre commentaire : *Il tient en une question : combien de personnes blessées ont-elles été accompagnées ? De quelle façon ?*

ORIENTATIONS POUR L'AVENIR

« Le Chapitre demande que les mesures nécessaires soient prises par les frères pour que les comportements répréhensibles ne se reproduisent plus et que soit fait réparation, selon les circonstances. »

→ Notre commentaire : *Nous reprenons la même question : qu'a-t-il été fait en matière de réparation ? Quelles sont concrètement les mesures qui ont été prises ? L'enseignement de l'idéologie qui est à la base de ces perversions a-t-il été supprimé ?*

I.5 – Y A-T-IL DES PERSPECTIVES D'AVENIR ?

I.5.1 - Situation actuelle de la Congrégation des frères de St Jean

Depuis la révélation par l'actuel prieur général des agissements pervers du Père Marie- Dominique Philippe, des frères contestent ces accusations et font dissidence.

Le recrutement actuel des Français chez les frères de St Jean connaît une baisse drastique. Les frères continuent toutefois à accueillir dans leurs rangs des étrangers et tout particulièrement des candidats en provenance de l'Afrique francophone. Ces derniers constitueraient actuellement un quart des effectifs.

La tendance est à la fermeture de prieurés, en France et à l'étranger. Ces fermetures déjà effectuées ou à réaliser dans un avenir proche s'élèvent au nombre de cinq ou six pour le moment. Le Prieur général a du mal à trouver des responsables valables pour assurer l'encadrement des prieurés.

¹ Le fait, pour quiconque ayant eu connaissance de privations, de mauvais traitements ou d'atteintes sexuelles infligés à un mineur de quinze ans ou à une personne qui n'est pas en mesure de se protéger en raison de son âge, d'une maladie, d'une infirmité, d'une déficience physique ou psychique ou d'un état de grossesse, de ne pas en informer les autorités judiciaires ou administratives est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.

Par ailleurs de nombreux frères ne présentent pas les conditions requises pour être autorisés à faire leurs vœux perpétuels et beaucoup de profès simples sont invités à prendre le statut d'oblat.

En outre, le prieur général s'efforcera d'écarter de l'accompagnement spirituel des laïcs des frères jugés immatures ou trop imprégnés de la doctrine ambiguë de l'amour d'amitié enseignée par le Père Marie-Dominique Philippe. Un noyau de fidèles du fondateur, considérant qu'il a été calomnié, s'agite pour obtenir du Vatican la reconnaissance de ses mérites.

I.5.2 – Renoncer au « charisme » du fondateur ?

Quoi qu'il en soit, tout en reconnaissant que des abus ont été commis, le Chapitre général s'en tient à la fidélité au "charisme" du fondateur, qui n'est pas remis en cause. Ce terme recouvre notamment l'idéologie de l'amour d'amitié dont l'ambivalence justifie, comme dans l'Antiquité grecque, tout type de relation physique quel que soit l'âge ou le sexe du partenaire considéré. Il y a là comme un relent de Marcial Maciel.

II. TEMOIGNAGES

II.1 -DU « DIVIN MARQUIS » AUX « DIVINS CONFESSEURS »

II.1.1 - Le manuel du parfait abuseur

Extraits d'un dossier recueilli par une personne qui en a le texte intégral et nous l'a fourni :

« Je reçois alors en mains propres un dossier d'une personne anonyme anciennement proche de la communauté St Jean et qui a voulu dénoncer des faits généraux la concernant.

Ce document, provient en effet d'une « fuite » récupérée par cette personne qui a voulu ainsi lancer une alerte à sa façon tout en se protégeant.

En introduction de ce texte on y lit : « J'utilise le terme « père » pour désigner le prêtre ou le frère qui exerce son emprise. J'ai appelé « jeune fille » la personne sur qui il l'exerce. »

Puis voici les titres de son dossier, avec quelques passages de paragraphes qui m'ont particulièrement marqué :

1. Comment le père réussit à séduire la jeune fille.
2. Comment le père déconstruit tous les repères de la jeune fille pour qu'elle n'ait d'autre repère que lui.
3. Comment le père soumet la jeune fille à son enseignement.
4. Comment le père réussit à faire accepter à la fille d'être nue avec lui sans qu'elle ne se rende compte que cela ne respecte pas son vœu de chasteté : (...) Le père rapporte à la jeune fille les confidences que lui a faites le père fondateur au sujet de son amitié avec elle. Il dit avoir demandé au fondateur son avis et que ce dernier l'approuve, à la condition que cela reste secret (...)
5. Pourquoi la jeune fille accepte la relation alors même qu'elle n'a pas nécessairement de désir pour lui.
6. Comment l'exercice intime de cette amitié consolide la jeune fille dans l'idée selon laquelle le père est quelqu'un d'éminemment hors du commun et de saint.
7. Comment le père se sert de cet amour et de cette intimité pour lier la jeune fille au mystère de Dieu :

Le père réclame de la jeune fille qu'elle « porte » avec lui la pauvreté inhérente à sa vie de frère et tout particulièrement la pauvreté que réclame de lui son vœu de chasteté (car il ne fait jamais l'amour avec elle.) La jeune fille a l'impression par là qu'elle entre dans un appel très grand du Seigneur sur le père et, par là, sur elle (...) Le père explique aussi à la jeune fille que leur amour est encore plus grand qu'un amour entre époux car c'est le désir de Dieu qui en est au cœur.

8. Comment l'exercice intime de cette amitié isole la jeune fille :

(...) Le père explique à la jeune fille que l'amour de Dieu est toujours contenu dans un secret et qu'il est normal que cet amour entre lui et la jeune fille reste caché. (Il fait références aux passages de l'Évangile où il est écrit des phrases comme : « Ne jetez pas aux pourceaux les secrets de Dieu » ou « Marie gardait tout cela secrètement dans son cœur. »)

9. Comment le père se sert du mystère de la souffrance du Christ et de la figure de Marie pour faire comprendre à la jeune fille que son amitié avec lui et tout ce qu'elle implique est une grâce inouïe pour un chemin de sainteté.

Quand le lien de dépendance est finalement totalement instauré et que la jeune fille tombe amoureuse et voit l'amour pour le père comme une vocation pour toute sa vie et comme un appel de Dieu sur elle, le père prend plus de distance avec la jeune fille et il la voit de moins en moins souvent. Alors qu'elle n'a pas forcément cherché l'intimité et les occasions de rencontre au point de départ, elle souffre désormais beaucoup de ces absences. Le père se sert alors du mystère de la compassion de Marie et de la souffrance associée au mystère du Christ pour légitimer la souffrance qu'engendre le lien affectif non satisfait avec le père (...)

10. Comment le père réussit à entretenir plusieurs relations avec des jeunes filles sans que les filles n'interfèrent entre elles :

(...) Si elle doute du père, il lui reproche de manquer de pureté de cœur, de ne pas avoir un cœur virginal. Sous couvert que le père connaît les cœurs, il dit à la jeune fille de qui elle doit se méfier.

11. Comment le père culpabilise la jeune fille.

12. Comment cette culpabilité permet au père de connaître et contrôler tout ce que pense et fait la jeune fille.

Le père fait comprendre à la jeune fille qu'il lui faut se confesser de ces tentations de jalousie, ses doutes et, surtout, qu'il faut toujours lui en parler car, affirme-t-il, seul le « réel » rectifie. Sous couvert d'être lui-même l'accès au réel, il le réinterprète pour la jeune fille.

13. Comment le père se sert de cette culpabilité pour inciter la jeune fille à toutes sortes de dévotions religieuses qui dénaturent son rapport à Dieu.

14. Comment le père se sert de cette position culpabilisante dans laquelle il a mit la jeune fille pour l'attirer vers la vie religieuse ou une consécration.

(...) La jeune fille devient extrêmement exigeante vis-à-vis d'elle-même et s'épuise totalement. (...) Elle ne s'accepte et ne s'aime plus. Elle ne se croit plus digne de rien, ne s'accorde plus de plaisir ni de temps pour elle. Elle pensera alors (...) devenir sœur. (...) Elle veut vivre ce chemin de grande purification, de renoncement et de sainteté.

15. Comment la culpabilité que ressent la jeune fille la conduit à une vénération totale du père. (...) Moins elle s'estime, plus elle le vénère.

16. Comment le père réussit à enfermer la jeune fille sur elle-même et dans sa souffrance. (...) Elle est face à une impasse. A la fois, elle est sûre d'avoir trouvé sa Voie, le chemin de Dieu le plus éminent, et en même temps elle n'arrive absolument pas à le vivre (...) Elle fait un « burn out » et entre en dépression.

17. Comment le père empêche la jeune fille d'être interpellée par des rumeurs et des critiques qui peuvent courir sur lui.

Toutes les critiques sur la communauté ou sur le père sont présentées comme étant des attaques du démon ou des jalousies (...) Le Christ lui-même est mort à cause des jalousies et il est normal que ce qu'il y a de plus grand soit attaqué (...) Il lui recommande de ne pas lire les journaux et les choses négatives dites sur le père ou la communauté. Il affirme qu' « on ne discute pas avec le démon » et prend à l'appui l'exemple de Eve qui parle avec le démon et des conséquences désastreuses sur toute l'humanité.

18. Comment le père justifie-t-il le fait de jouir de certains privilèges sans que la fille ne s'aperçoive que cela ne respecte pas son vœu de pauvreté. »

II.1.2 - Témoignage d'une jeune femme tentée par la vie religieuse et victime d'abus, transmis sous le titre « Silence johannique »

Communauté Saint Jean,
Mes amis, ma famille, mes frères et mes sœurs
Pourquoi traînez-vous votre lumière dans la boue ?

Pourquoi ?

Cri silencieux dans la nuit de la foi,
Hurlements emmurés d'une femme,
Et pourtant...
J'avais seize ans quand je vous ai rencontrés
Et sans vous je ne crois pas que je me serais relevée.
Epave de douleur, sur les rivages de mon enfance,
Votre lumière a rendu sens à mon existence.
L'amour d'amitié...

Le lecteur comprendra que le témoin souhaite conserver l'anonymat

« Très bien. Laisse-moi alors te guider. Entre dans une grande docilité à l'Esprit Saint pour te laisser transformer en fille de lumière. Commence déjà à faire de ta vie une vie d'adoration pour tout remettre entre les mains de Dieu. Nous allons nous voir une fois par semaine et tu viendras à la messe que je célèbre le matin à la chapelle. »

« *Oui mon père. Merci mon père.* » Je planais déjà.

Les jours qui ont suivis, mon père spirituel a commencé à me révéler les secrets de l'esprit johannique qui nous plonge dans la plus grande des intimités avec Dieu.

« Lorsque deux âmes contemplatives sont unies dans un lien d'amour d'amitié, elles vivent du plus grand amour qui peut se vivre sur terre. Plus grand que celui des époux, dont l'amour est juste naturel. L'amour entre deux personnes qui donnent tout dans la vie religieuse, est un amour divin. Dans cet amour là peut se vivre une certaine tendresse. Le père (=fondateur) a écrit de très beaux textes à ce sujet. C'est un secret qui nous lie. Il n'est pas bon de le partager, car les autres peuvent ne pas comprendre. C'est un don de Dieu, d'une extrême délicatesse », dit-il en me prenant la main, incroyablement tendrement.

Je n'ai jamais reçu tant de douceur d'un homme.

Je suis bouleversée. Retournée.

Un petit doute plane ? Laisse-toi faire par ce saint homme.

Tout est vécu en Dieu.

Goûte à Sa Bonté et rends grâce.

Notre lien se renforce de jour en jour. Le père m'emmène voir un lieu qu'il chéri particulièrement. Il me prend dans ses bras. Il commence à me parler de lui, me faire l'une ou l'autre confidence. Il me ramène chez moi, puis y reste pour un repas. Il m'invite, privilège suprême, à assister à une célébration eucharistique juste lui et moi.

Petit à petit, il devient le centre de ma vie. Je suis comblée par notre lien. Je ne comprends pas pourquoi cet homme tellement surchargé et estimé peut accorder ce temps à ma petite personne. Je me sens profondément valorisée. Je suis enfin quelqu'un, je suis appréciée, j'ai de la valeur. Parce que j'ai touché le fond, Dieu m'accorde la grâce inouïe de toucher les sommets en un instant !

Il m'arrive de songer que c'est trop beau pour être vrai. Si seulement j'avais mesuré à quel point cette intuition-là était la plus juste.

Il me demande des services. Je me rends compte que je suis prête à accepter tout ce qu'il réclamera de moi, et plus encore. Je consacre ainsi une après-midi à classer des dossiers pour lui. Ce jour là, il vient tout près de moi, me caresse la joue, puis s'approche pour m'embrasser sur la bouche. Je refuse.

Il me dit que ça sera dur pour lui.

Tout se mélange dans mon cerveau. Les vérités s'entrechoquent. Les nœuds se resserrent dans l'effort que je fais pour les défaire. Puis plus rien ne fonctionne. Comme si, d'un coup, je devenais stupide. Bug.

L'impossible ne peut pas être. Il n'est pas. Il ne s'est rien passé. Rien.

Et je reviens le voir. Régulièrement.

Il a entre ses mains mon cerveau, mon cœur, mon âme, mon esprit et mon corps.

Il prend et reprend mes mains que je retire trop timidement, pour les glisser sous son habit, puis sur ses fesses et se caresse

« Il faut qu'on parle, père. »

Il me chuchote à l'oreille : « non. Pas nous. On n'a plus besoin de mots. »

« Mais je ne sais pas si je veux... »

« Chut ! Dans l'amour vrai, on a les mêmes désirs. »

Tout l'enseignement du fondateur. La vérité. Qui suis-je pour y résister ? Je dois le vouloir. Docilité. Se laisser guider par plus grand que soi, dans la dépendance qui rend libre. Ne pas entrer dans l'esprit critique ; ça serait faire l'œuvre du Diviseur. L'amour dépasse l'intelligence. On n'a pas besoin d'autre chose que la pensée du père (=fondateur) : tout est dit par sa bouche. Tout lui vient directement du Saint Esprit. Il est comme Saint Jean, le disciple que Jésus aime et à qui Jésus dit tout les secrets de son Cœur.

.....

« Tu n'as donc pas encore compris ? L'amour d'amitié réclame de s'incarner, de se manifester dans les gestes. Tant qu'il n'y a pas pénétration, l'esprit de virginité demeure. N'aies crainte. Aies confiance. Le père (=fondateur) est au courant. Il sait combien j'ai souffert et souffre encore. Tu es celle qui me permet de vivre ma vie de prêtre dans le bonheur et la sainteté. Toute la fécondité apostolique qui est la mienne, je la dois un peu à notre relation !»

« Il y a d'autres jeunes filles aussi, non ? »

« Ne me dis pas que tu es habitée par l'esprit de jalousie !? »

« Mais si nous sommes si intimes physiquement, pourquoi ne partageons-nous plus de moments privilégiés ensemble ? Je ne connais presque rien de vous ? »

.....

Un jour, je lui demande tout de même de m'assurer qu'il n'y a aucun péché dans nos agissements. Il me répond :

« N'as-tu pas remarqué que je célébrais la messe juste après ? Sais-tu que tout nous est pardonné à la célébration eucharistique ? Je lave mes mains de tout péché avant de toucher le Corps du Christ. Et tu sais bien que les péchés de la chair ne sont pas graves aux yeux de Dieu. Ce sont les péchés de l'esprit qui blessent notre Seigneur. Notre amour est pur puisqu'il est vécu en Dieu. Relis l'Évangile : Jésus aime particulièrement Marie-Madeleine, la prostituée, justement parce qu'elle peut recevoir pleinement son pardon.»

Bug.

J'ai pris 15 ans pour commencer à résoudre ce bug. 15 années pour assumer la souffrance de voir en ce héros de ma vie un si grand malade. Pour comprendre aussi que ce n'était pas de la stupidité de ma part, mais de la manipulation, de l'emprise et du lavage de cerveau. Et encore aujourd'hui, plus d'un quart de siècle plus tard, je replonge dans le cauchemar parfois et saisis encore plus profondément l'ampleur de la trahison. D'autres jeunes filles de mon époque sont encore sous emprise.

.....

Comment appeler cela autrement que perversion de l'amour, quand le silence qu'il engendre sert à détruire sournoisement, quand les grands mystères sont utilisés pour asservir l'être jusque dans la fine pointe de son âme et le mettre au service d'un besoin narcissique inassouissable, quand le don total devient la porte ouverte à l'emprise d'une toute puissance aveugle et quand le secret sert enfin à emmurer le corps encore trop vivant ?

Pourquoi attendre les 18 ans des jeunes filles et pourquoi éviter la pénétration sinon pour tenter de filer entre les mailles de la loi et uniquement pour cela ? De nombreuses personnes sont saines dans la communauté, sans doute. Mais ce que j'ai vécu se conjugue malheureusement dans un beaucoup trop vaste pluriel. Car la racine était déjà atteinte et elle a irrigué tout l'arbre. Il y a beaucoup de fruits, mais tant et tant sont noircis de l'intérieur. Alors pourquoi rien n'est fait pour sauver l'arbre malade avant qu'il ne s'effondre ?

Pour faire gagner du temps à ceux qui se réveilleront comme moi, je résume mes 10 ans de combat après mes 15 années de déni : les supérieurs de la communauté sont au courant, et pour cause. Quand on croit leur apprendre quelque chose, ils vont prier et discerner jusqu'à ce que le poisson lui-même soit noyé d'avoir tant attendu. Les évêques aussi et le Vatican aussi, s'agissant de mon abuseur, depuis 20 ans au moins. Les victimes qui veulent parler subissent souvent une pression suffocante qui les met au bord de l'anéantissement. J'ai vécu cela de nombreuses fois et suis repartie au combat dès que je me suis relevée. Certains ont pris la relève lorsque je restais au sol. Pour aboutir finalement à ... rien.

Les moyens de pression sont la culpabilisation (« comment pouvez-vous ainsi vouloir faire tant de mal à la communauté et à toute l'Église avec ? » ou « tu fais l'œuvre du Diviseur ! »), la menace, la relativisation, le doute (« nous devons d'abord faire une expertise psychiatrique sur vous » ou « vous étiez adulte, donc consentante »), la simulation tout à fait hypocrite d'un sentiment d'horreur, une série de promesses vaines, la perversité (« il ne vous a pas violenté que je sache ! Alors lui avez-vous demandé pardon de l'avoir tenté ? »), Dans le meilleur des cas, la peur (« si je bouge, ils vont me faire la peau »). Et si l'un d'eux se lève quand même pour condamner, le Vatican arrange l'affaire.

La majorité des victimes sont certaines de bien faire en ne parlant pas. Car on nous demande une miséricorde sans faille et une discrétion absolue pour vivre de l'esprit johannique. On nous enjoint de garder le secret sur toutes les affaires de la communauté ; c'est dans notre règle de vie (D28 §2.18). On nous fait comprendre que le prêtre, de part son ordination, est pour l'éternité au-dessus du commun des mortels, jusque dans son être renouvelé en Jésus.

Autrement dit, lui est déjà semblable à Jésus. Et on nous inculque que la communauté est au-dessus de l'Église, cette dernière n'étant pas à même de comprendre les mystères de l'esprit johannique.

D'autres victimes se terrent dans la panique. Les troisièmes ont compris qu'elles souffrent encore plus en se battant qu'en tentant de vivre avec les dégâts physiques et psychologiques qu'elles portent déjà. « Ne pas rajouter un mal sur un mal » et entre temps l'arbre continue à pourrir, entraînant avec lui encore d'autres victimes, aujourd'hui. Il y a quelques semaines à peine encore une jeune fille est passée entre les mains d'un prédateur de grande envergure qui sévit depuis plus de 20 ans. Mais les parents veulent tourner la page ; c'est trop dur pour leur fille et pour eux. Ils ne savent pas ce qu'ils font et en même temps c'est parfaitement compréhensible.

Deux personnes dans le civil se sont levées pour moi. Elles l'ont toutes les deux payées très cher. Autrement dit, les pervers se croient tellement tout puissants qu'ils le deviennent. Jusqu'au jour où une victime, puis deux, puis trois, porteront plainte devant la justice civile lorsqu'il n'y aura pas encore prescription. Je ne sais pas si c'est possible. Ça ne l'a pas été pour moi.

II.1.3 - Témoignage : « Avec les autres sœurs, on fait ce qu'on fait avec toi ».

Une ancienne sœur contemplative de Saint Jean qui a voulu garder l'anonymat, mais s'est confiée à plusieurs personnes, témoigne : « *Le père Untel n'est pas clair, il est trop ambigu, il est puissant. Il est manipulateur et il est capable de construire d'une main et de détruire d'une autre. Il est pervers narcissique.* »

Elle a vécu un harcèlement sexuel, une persécution cachée.

« Il est démonisé. C'est une telle force. C'est une intelligence énorme. S'il attire à lui, c'est pour casser, détruire de l'intérieur. »

Elle a senti sur elle le regard du P. Untel, en tant que femme. Le P. Untel a eu des gestes d'attouchements, notamment pendant des soins. C'était une invitation aux rapports sexuels. Elle affirme que le P. Untel lui disait : « *j'ai pu faire avec toi tout ce que je voulais* ».

Un frère manipulateur, ayant une double vie, et des compromissions occultes, lui sert à trouver ses victimes et à les tenir.

Quand elle parlait de la fidélité : - « *qu'est-ce vous faites avec les sœurs ?* » -

R : « *Avec les autres sœurs, on fait ce qu'on fait avec toi [...] Tu es faite pour cela* ».

On l'a détruite intérieurement.

« Si tu m'avais choisi, tu pourrais avoir tout et maintenant, tu es fille de chambre ».

« Il a été vu à l'aéroport avec des femmes mariées. Il a des enfants. »

II.1.4 - Témoignage : « ...on ne pense pas au départ à une secte »

« *Pouvant profiter de l'Internet d'une amie, je me permets de vous faire part de quelques réflexions concernant St Jean.*

J'ai vécu auprès de la communauté St Jean, j'avais alors 15 ans, la première chose à retenir est qu'une paroissienne de cette communauté doit être entièrement soumise à son curé, ou à son formateur qui s'impose de lui-même. Les actes les plus anodins doivent passer par l'autorisation du formateur ou du curé de la paroisse.

[...] Donc on vit dans un groupe, une sorte de communauté, même si tu vis encore dans ta famille, mais on ne pense pas au départ à une secte. Au départ on va bien... en fait je ne parlais à personne de ma vie car elle était marquée du sceau du secret, la culpabilité risquant de me foudroyer. Pourtant un sentiment de colère, de rancœur m'envahissait, je me retrouvais seule, sans soutien, abandonnée, sans repères surtout, au fond de moi il y avait une très grande solitude et impossibilité de communiquer avec qui que ce soit sur l'essentiel de cette existence ; je subissais une grande déception.

L'homme qui de façon inconditionnelle dirigeait mon existence, je n'en avais nullement conscience, pourtant il occupait tout mon être, toute mon âme, puisqu'il voulait la diriger. [...] Je devenais dépendante, je lui appartenais, un mécanisme d'attachement s'était installé, mécanisme de soumission aveugle à l'autorité, à sa loi, et pourtant j'avais en moi des sentiments contraires, à l'extérieur j'apparaissais comme une jeune solide, affirmée de caractère indépendant et peu influençable...hélas ! Mais en profondeur, la fille que j'étais face à ses contradictions se retrouvait dans l'impossibilité de se remettre en question. [...]

Plus j'avancais, plus j'étais fatiguée, il fallait que je suive ce père, ces pères, ils modifiaient mon régime, il voulait que je jeûne trois fois par semaine pour purifier mon corps, je ne pouvais plus être seule, il venait tous les jours et me faisait subir un enseignement, jusque tard dans la nuit parfois, je devais me raconter, je devais me confesser toutes les semaines et cette démarche était dirigée, il me privait de toute communication avec le monde qui ne lui plaisait pas, il ne voulait plus que je suive mes études , et souhaitait que je quitte mon foyer, ma famille, mes amis, car tout était suspect. Il voulait que j'aie à la messe tous les jours.

[...] Ils avaient un discours pseudo-médical, me disant que toute maladie était guérissable par la technique de Hamer, par la naturothérapie, etc... et surtout par le jeûne, la prière et l'imposition des mains sans parler des nombreux exorcismes. Ils se déguisaient en thérapeutes, en psychanalystes, ils prétendaient avoir une réponse à toutes nos questions et tous nos problèmes, et en plus ils nous bombardaient d'amour, d'amitié, de protection, ils passaient beaucoup de temps avec et avec nous durant les W.E. Jamais nous n'étions seuls.

J'ai vécu des agressions, des blessures, des viols, des mutilations, etc. qui ne se cicatrisent pas encore...

J'ai subi des séances d'exorcismes qui duraient des heures, parfois des jours, comme les autres jeunes des W.E.

Puis ces pères avaient ces visions, ces annonces de mort, ces recherches pour obtenir des visions, mais sans doute cela était dû au manque de sommeil, de nourriture, et au jeu avec Satan...

[...]

J'ai vécu une expérience très dure, très déstabilisante, peut-être dans un milieu diabolisant... en fait n'ai-je pas vécu dans une secte, je le crois aujourd'hui... mais j'ai beaucoup de mal à le reconnaître au fond de moi, beaucoup de mal à l'accepter.

J'ai des difficultés à parler, à dire ce qui me fait mal, car il y a encore des choses lourdes... ; voilà aussi pourquoi je ne sais plus où j'en suis et je pense que la raison de toutes mes peurs est là. Pendant cette période nous avons joué avec Satan... oui ! D'une manière ou d'une autre, c'était assez amusant, j'avoue, mais aujourd'hui, où en suis-je ? Démolie par tout cela. Je ne sais plus, il me semble que je suis perdue...

Parler de tout cela prendra sans doute un peu de temps, car ce n'est pas facile, et personne ne croit à ce que je raconte, les évêques amis ne nous comprennent pas, ils se moquent de nous car pour eux, les St-Jean sont de bons prêtres...

[...] Merci de m'avoir lue. »

II.1.5 - Témoignage d'une femme : « Le silence d'un cri aux portes de l'Église ».

C'est le titre de son témoignage : le silence d'un cri...L'abuseur dont il est question était un frère de la Famille St Jean.

« Dire que c'est particulièrement scandaleux que des hommes d'Église soient comme cela, favorise déjà les abus. Non, c'est normal. Ils sont humains.

On a tous ces germes de dénis intérieurs par angoisse de ne plus être aimés, parce qu'on est pétri de souffrance et de manque de reconnaissance. Le plus grave cependant est peut-être davantage le déni que la perversité elle-même, car c'est uniquement en l'ignorant qu'on lui donne du pouvoir.

Mon abuseur a avoué les faits devant la brigade des mœurs. Il a décrit comment il s'est servi de nous pour se masturber, de diverses façons dont je vous fais grâce. Après quoi, il croit sincèrement se justifier en précisant bien qu'il a fait cela pour nous consoler, dans des moments de détresse de notre part.

La brigade des mœurs a compris qu'il est malade ou fou dangereux. Elle l'a laissé libre, lié qu'elle est par les lois de la prescription. Le Vatican a décidé de ne pas le condamner et de le laisser prêtre, uniquement parce qu'il n'a pas abusé de nous en confession. Ne me dites pas après que ces gens-là savent ce qu'est un pervers.

Ou alors ils sont complices. »

II.1.6 - Témoignage sans titre de mars 2010

Ce témoignage est sans titre et nous laisse sans voix. Il s'agit d'une femme dont la fille était tombée sous l'emprise d'un religieux de St Jean et s'est finalement suicidée.

« [Ma fille] a alors téléphoné et écrit à Monseigneur l'Évêque pour se plaindre de la trahison de ce religieux et lui disait qu'il avait violé le secret de la confession en lui disant qu'un autre frère était amoureux d'elle, qu'il avait eu le coup de foudre pour elle et qu'il lui dirait un jour de qui il s'agissait. Apparemment elle est devenue proche d'un autre religieux et je n'ai appris que récemment qu'en 2007, il avait violé ma fille à 2 reprises dans son appartement où elle ne vivait plus sans angoisse, repensant à ce qui s'était passé.

Il y a eu une procédure judiciaire, ma fille était citée comme partie civile et n'a pu assister au procès pour raison de santé. Jamais elle n'a du être hospitalisée aussi souvent en ADT que pendant ces 2 dernières années. Le religieux en question était un récidiviste, il avait fondé une association pour des enfants [...], mais d'après le document que je possède émanant du Tribunal de Grande Instance, il avait commis (alors qu'il était déjà religieux) des viols sur mineure de moins de 15 ans [...], une autre agression sexuelle sur mineure de moins de 15 ans sur une victime [...] (Les prénoms et noms de ces jeunes filles sont cités), une autre agression encore [...] et finalement au moins 2 agressions sexuelles (viols selon ce qu'a écrit ma fille) sur ma fille.

Nous n'avons eu aucune nouvelle d'elle pendant ces deux dernières années, à partir de juin elle nous a laissé qq. messages téléphoniques méchants et insultants, en apprenant le décès de son père dont elle avait été si proche, elle a poussé un cri de joie. Mes fils et moi étions effondrés et juste après qu'ils soient partis de chez elle, elle a laissé des messages sur mon répondeur (que je n'ai écoutés que le lendemain et cela n'a fait qu'ajouter à mon chagrin et le soir même du décès de son père, elle a harcelé mes deux fils au téléphone pendant au moins une heure pour leur reprocher des brouilles de disputes quand ils étaient enfants).

Elle avait quitté "sa famille St Jean" qui l'avait trahie et n'avait plus de famille, puisque nous n'étions que ses géniteurs et qu'avant son "père spirituel" qui l'avait trahie, elle "n'avait jamais eu de père". »

II.2 - LETTRES DE GENEVE

II.2. 1 - Genève : extrait du journal « Le Temps » du 31 janvier 2008

La reproduction de cet article étant sujette à droits de publication nous nous limitons à en signaler le contenu et à en recopier l'abstract.

GENEVE. Deux jeunes femmes affirment avoir été abusées par un prêtre de la Communauté des Frères de Saint-Jean à Genève. Ce dernier a été déchargé de son ministère. Le procureur du canton de Genève a ouvert une enquête.

De nouveaux cas supposés d'abus sexuels commis par un prêtre viennent de faire surface dans le diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg.

Deux jeunes femmes qui affirment avoir été abusées par ce prêtre ont décidé de confier leur témoignage au Temps. Toutes deux, appelons-les Florence* et Camille*, avaient 18 ans au moment des faits. Au début des années 90, elles fréquentaient régulièrement la Communauté des Frères de Saint-Jean, qui proposait diverses activités pour les jeunes. Elles se trouvaient à l'époque dans une situation de fragilité psychologique.

II.2.2 - Genève : témoignage reçu le 18 octobre 2006

« Ma fille rentrée à 18 ans de la communauté St Jean, en est sortie il y a vingt deux ans. Elle qui était une jeune fille intelligente, pleine de vie et qui aimait la vie, remplie de talents et entourée de quantité d'amis avec lesquels elle menait une vie sociale intense, est repartie de Rimont d'où elle avait été éliminée dans un état lamentable: elle était squelettique, ne mangeait rien. Elle était comme une folle. Pendant tout le temps où je la savais très mal, je n'ai jamais pu rien faire pour elle, même quand elle était au prieuré à Genève et avait 40 de fièvre.

Quand j'ai lu l'article sur le parricide paru dans « *le Temps* », j'étais comme dans un état second. J'ai alors tout revu, tout revécu, cette fois avec pleine conscience. C'est en rentrant d'un bal à Paris en voiture avec un ami qui a voulu s'arrêter à Rimont pour dire bonjour à un frère que le grappin a été instantanément mis sur elle. Dès son retour, elle voulait rentrer dans la communauté et a abandonné tous ses projets d'études. Tout de suite après le Père Philippe nous a rendu visite à la campagne et a dit à mon mari « je viens demander la main de votre fille ». [...]

La jeune fille entre donc dans la Communauté

Quand j'allais la voir et que je prenais rendez-vous avec la prieure (c'était sœur XXX que je considérais pourtant comme une des meilleures) j'attendais et quand je voyais la novice prise en main sortir, elle avait les yeux rouges comme des échalotes. Je me demande bien ce qu'elle avait pu lui dire. Je demandais aussi à ma fille: « où sont les charmantes jeunes filles telle et telle qui étaient là la dernière fois » et elle me répondait: « elles sont à l'hôpital des fous ». Quand je lui ai dit: « vous ne voyez donc pas quand les sœurs déménagent et vous ne pouvez pas faire quelque chose quand il est encore temps? » elle a rougi et m'a répondu: « c'est le masculin qui décide de tout ».

.....

Finalement j'ai compris que [ma fille] allait vraiment mal, quand j'ai croisé sur le chemin le Père Philippe et qu'il a détourné la tête. ... Elle a été alors déplacée dans le Sud de la France dans ce que j'appelle « la poubelle de St Jean ». Elle a vu un psychiatre ami de la communauté St Jean.

....

Cela me tue de voir ma fille dans une telle dépendance, je me suis quelques fois dit que j'aurais préféré qu'elle soit droguée. Aujourd'hui elle m'aime beaucoup mais dès qu'elle me voit, elle me fait des scènes et me dit qu'elle voit le diable. Quand elle vient dormir à la maison, je ferme la porte de ma chambre à clef. Elle voudrait venir vivre chez moi mais je suis âgée et épuisée mais je ne le veux ni le peux car elle se lève la nuit, se cache pour manger et passe sa journée au téléphone.

Pourtant elle a fait des progrès. Maintenant elle peut conduire. Si elle n'était pas si aliénée son potentiel semble toujours là.

Je veux espérer qu'avant de mourir, elle redeviendra elle-même, que je retrouverai ma fille. »

II.3 – DU COTE DES MINEURS ET DES JEUNES HOMMES

II.3.1 - Témoignage de la mère d'un lycéen

Ce récit vient conforter les informations relatives aux comportements erratiques enregistrés dès l'époque de fondation de la « famille » Saint Jean.

Je viens vous relater une triste situation concernant mon fils, [...] Alors qu'il devait entrer à la fac de médecine, un professeur du lycée l'a entraîné à mon insu dans la communauté St Jean.

1) L'ACCIDENT

Après une année il a été confronté très tôt le matin, à une chose étonnante le père XXXXX étant son père spirituel et mon fils étant un naïf et un novice, il sort de sa cellule très tôt le matin c'était le mois de novembre très froid car on n'est pas chauffé dans ces grandes bâtisses et très sombre il est très ponctuel et il est le premier à aller à l'office dans la pénombre il voit un corps allongé devant la porte de la chambre du père fondateur le PMDO (Père Marie-Dominique), et en s'approchant il voit un corps complètement nu, une religieuse(contemplative) tondue, elle avait enlevé son voile et déposé près d'elle.

Il a couru dans sa cellule prendre une couverture et l'envelopper puis il l'a amenée à la chapelle. Ensuite il est revenu chercher le voile qui était posé par terre, comme il avait le sens du sacré très développé il a pris le voile religieusement pour l'emmener avant l'arrivée des autres frères il l'a fait cérémonieusement et les quatre doigts qui ont touché le voile se sont paralysés (les deux pouces et les deux index). Il a fermé la porte de la chapelle et est allé prévenir les autorités.

Les pères annoncent que l'office est retardé d'une heure, "retournez à vos cellules ». Il tremblait et essayait de comprendre qu'est-ce que ça veut dire, pourquoi devant la porte du PMDO, y a t il une liaison. Quand il est allé au cours il ne pouvait pas tenir son crayon, au réfectoire il ne pouvait plus prendre ses couverts pour prendre son petit déjeuner donc il est donc allé voir le père xxxx : "Oh écoutez Frère XX vous en verrez bien d'autres ". Le père était blanc de visage cadavérique faisait beaucoup de zèle, il grelottait de froid pieds nus dans ses sandales dans la neige.

[...]

4) LA DESCENTE AUX ENFERS

Mon fils a fait une grande dépression qui a démarré à saint Jodard puis à Rimont. Par la suite mon fils a été entraîné dans des discothèques afin de rencontrer de vieux messieurs riches puis commença la descente aux enfers. J'ai eu la confirmation de mes doutes par des étudiants albanais qui eux y ont échappé de justesse et m'ont confié qu'un père abusait des jeunes étrangers en situation irrégulière, donc incapables de parler, et aussi le père en charge de MMM , homosexuel abusant des jeunes fragiles : le père XXXX, mon fils m'a bien dit qu'il abusait les jeunes et les détruisait. Tous les nouveaux arrivés sont obligés de passer dans ses mains et il continue à enseigner alors que le Vatican lui a interdit d'enseigner il y a toujours des jeunes qui viennent y étudier.

Le prieur ne pouvait pas l'ignorer², car toutes les voitures qui appartenaient à la communauté dont se servait mon fils étaient garées sous ses fenêtres et sur un parking ou il y avait du gravier qu'il utilisait pour ses sorties.

Je lui ai dit : « Vous saviez que mon fils s'échappait et vous n'avez rien fait ». Actuellement il est dispensé de vie commune, afin de retrouver un peu d'équilibre de santé, de repos. Il a été dévoyé et c'est très difficile de sortir de cette spirale de vice. »

II.3.2 -Témoignage de parents – 27 mai 2003

NB : *Ils parlent de celui qui est et restera toujours leur enfant. Il s'agit en fait d'un jeune adulte qui venait de s'engager dans la vie professionnelle avant de tomber sous l'emprise de la communauté St Jean.*

« Convaincus en conscience que la communauté Saint-Jean présente de très graves dangers pour la santé et l'intégrité psychique (manipulations) de notre enfant. Nous sommes contraints de décliner les informations ci-après de façon anonyme.

Notre perception de la pression de la communauté Saint-Jean sur les religieux est telle que notre enfant pourrait « le payer très cher » (Source: Un Frère Professeur du corps enseignant qui a quitté Saint-Jean) si la communauté avait connaissance de notre témoignage.

Notre enfant à la Communauté Saint-Jean en Saône et Loire.

Le témoignage décrit une longue dérive.

Puis le jeune homme est gravement malade : une méningite.

Le Père Trouslard, spécialiste des sectes, de l'Evêché de Soissons résume en 2003 la situation du cas en ces termes « ... vous m'apprenez que les responsables de Saint Jean ne vous ont même pas informés de la grave méningite dont était atteinte votre enfant ni de ses conséquences. Oui ceci est intolérable, inadmissible Mais il est non moins intolérable et inadmissible que votre enfant ait été ainsi manipulé au point de ne pas avoir été informé lui-même de sa santé. Il y a longtemps que je ne mets plus ma confiance dans les instances ecclésiales pour régler ces problèmes comme la presse l'a relaté. De tels comportements qui portent gravement atteinte à la dignité et à la liberté de la personne humaine, qui bafouent et violent les Droits de l'Homme, sont du ressort de la Justice civile. (Accord du Père Trouslard de rapporter ces propos.) »

² C'est nous qui soulignons.

II.3.3 - Témoignage reçu le 2 décembre 2014 à propos d'une déclaration du prier de St Jean au Cameroun :

3Je voudrais simplement dire que je ne comprends pas ce qui a amené ce prier à faire cette sortie médiatique car il aurait dû réfléchir sur son propre passé notamment le petit métis qu'il a laissé à Yaoundé à son départ pour le prieuré de xxx ou encore ses relations amoureuses avec son ex étudiante burundaise de l'Institut Catholique de Yaoundé du nom de xxx qui lui avait malheureusement préféré les jésuites qui l'ont envoyée au Liban alors qu'il voulait la faire venir en France auprès de lui.

Que dira-t-il de son célèbre frère xxx qui conduit une caravane d'évangélisation dans tout le Cameroun et qui est bien connu à Bertoua pour ses relations sentimentales avec l'une des filles de la famille xxx qu'il a d'ailleurs fait venir à xxx, ou de la concubine de ce frère qui est bien connue pour être le n°2 de cette fameuse caravane.

Que dira-t-il du frère xxx dont les productions littéraires font la fierté de cette communauté, mais dont les relations libidineuses avec des prostituées jadis gardées au prieuré de Bertoua ont fait scandales du vivant du fondateur ?

Que dira-t-il du frère xxx qui a ouvert un foyer à Bertoua pour les filles vierges qu'il se chargeait de dépuceler lui-même et qui a dû être évacué en catastrophe pour éviter le scandale à Bertoua tout comme vient de l'être le père xxx de ce même prieuré.

Que dira-t-il de xxx ancien principal du collège xxx de Yaoundé qui avait été également évacué en catastrophe à cause de la légèreté de ses mœurs envers ses jeunes élèves. Qui dévoilera toutes ces affaires bien connues des familiers de cette congrégation !!! Pour tout dire, ce Prier aurait aussi dû réfléchir sur son homosexualité avérée et son ego surdimensionné (il se pense intellectuellement surdoué) avant de jeter en pâture son fondateur qui a pourtant fait beaucoup de bien à des jeunes en perte de repères. Veilleur, enquêtez sur ces quelques affaires au Cameroun et vous serez surpris de la profondeur du mal qui côtoie heureusement aussi beaucoup de bien à la jeunesse . »

II.4 – PROPOS D'ANCIENS FRERES

Ne jugeons personne : il y a dans cette congrégation des hommes de bonne volonté qui ont été attirés par un discours séduisant et se sont trouvés – ou se trouvent encore – pris dans un système qu'ils désapprouvent. En voici la preuve avec les deux témoignages qui suivent.

II.4.1 – Témoignage d'un ancien Frère, membre de la Communauté St Jean

J'écris pour vous informer de mon expérience de certains comportements irréguliers de la part du P. Marie-Dominique Philippe, o.p., le fondateur de la Congrégation St Jean. J'ai été informé par le P... que plusieurs anciens membres de la Congrégation se sont plaints de comportements sexuellement manipulateurs ou prédateurs de la part du P. Philippe, et je voudrais joindre ma plainte à la leur.

.....

[Il cite un premier incident lors d'une confession]

.....

Je ne me rappelle pas la date du deuxième incident ; peut-être une année plus tard environ. Il était autour de 22h ou 23h du soir. Je faisais ma confession au P. Philippe ; il tenait ma main dans la sienne entre ses genoux, la caressant de temps en temps. Il a progressivement attiré ma main plus près entre ses jambes jusqu'à toucher ses organes génitaux. Embarrassé et plutôt dégoûté, j'ai retiré ma main. Il m'a alors donné l'absolution comme si de rien n'était.

À l'époque, j'ai mis oublié cet incident, le considérant comme une sorte d'erreur de la part du Fr. Philippe ; je pense maintenant que n'est pas le cas. Tandis que, sur l'échelle des abus sexuels, ce cas n'est pas le plus flagrant, il est cependant à qualifier d'abus sexuel s'il était intentionnel de la part du P. Philippe, ce que je pense. Pour comprendre que c'était abusif, il suffit d'imaginer la même chose se produisant en public entre une personne consentante et une personne non consentante, ou entre un adulte et un enfant. En effet, le P. Philippe peut avoir pensé que j'aurais réagi différemment (c'est-à-dire positivement) à un tel comportement suggestif. Je pense que ces deux cas reflètent une initiation à ces comportements ouvertement sexuels dont le P. Philippe a été accusé. Le deuxième cas est sexuellement abusif par nature, et je le considère comme un abus d'autorité flagrant de la part du P. Philippe, en tant qu'homme plus âgé, professeur, prêtre et le fondateur d'un ordre religieux.

II.4.2 - Témoignage d'un ancien Frère de St Jean

« ... Pour L'OBEISSANCE je peux parler d'obéissance luciférienne.
C'est à dire : l'exemple d'un dictateur à ses lieutenants. Ils doivent obéir sans aucune explication, sans rien comprendre : une obéissance bête et aveugle. Aucune charité. L'obéissance qu'on doit aux gourous.
Ce n'est pas l'obéissance de la foi ni la confiance à ses supérieurs que l'on respecte et qui respecte les inférieurs.
Fais cela "si tu ne le fais pas tu n'es plus de la communauté " et sous-entendu tu rejoins les ténèbres extérieures.

Un jour par esprit de PAUVRETE ils ont enlevé tous les bancs et ont mis de la paille dans la chapelle ...

...

Mais à st Jean les directions s'apparentent plus à des monologues et quand on vous donne un conseil il est directif sans aucune explication. Dans ce manque de communication, ce sens unique sans aucun dialogue constructif, je me suis trouvé dans un isolement pénible et culpabilisant qui me créait un grand mal-être d'autant plus que j'étais devenu allergique à l'enseignement.

Je me décidais à demander un entretien au père évêque Mgr. Séguy mais ce fut un échec.

Je demandais alors une aide auprès du père qui dirigeait les profès simples ce fut également une impasse. Cette non assistance et cette sorte de quarantaine dura ... dix mois environ

....

DEPART

La communauté n'a jamais eu le courage de se rendre compte qu'il n'y avait là aucun directeur de conscience valable à cause de leur inexpérience et de leur jeunesse. Et au lieu de prendre sur eux la reconnaissance et la responsabilité de leur échec, il aurait fallu me renvoyer dans mes foyers ou m'aiguiller dans une autre congrégation, mais à st Jean, on ne peut pas renvoyer quelqu'un, c'est trop mauvais pour la réputation.

Aussi a-t-il été préféré de laisser pourrir la situation pour que la responsabilité du départ soit uniquement la mienne ou plus simplement de ma faute.

.....

Suite à des visites de ma mère qui s'apercevait que cela n'allait pas, elle m'aida à faire le pas. N'y tenant plus, tout en me rendant compte que je ne pouvais pas rester. Je partis la mort dans l'âme, dans l'angoisse de déplaire au Seigneur.

Mon angoisse était telle que je voulais mourir, je désirais que l'Hadès vienne, j'appelais la mort. Ma mère me conseilla et je dus être interné en Hôpital Psychiatrique et rester trois jours en salle d'isolement où je me voyais comme quelqu'un d'important avec un rôle...

(Le sauveur du monde n'a-t-il pas été abandonné comme moi et plongé dans une grande solitude...); on me donna un traitement et je dus me débrouiller tout seul.

Ce ne fut donc que bien plus tard quand je suis sorti de la communauté que j'eus l'explication par les reproches du père XXX de cette mise à l'écart.

J'ai mis 4 ans à m'en sortir psychologiquement.

II- 5 –EXORCISMES BIDON

II.5.1 - Un exorcisme en tee-shirt

Novembre 2013 – compte-rendu d'un entretien téléphonique

« Cette personne me téléphone, conseillée par une amie, pour faire un récit concernant les abus spirituels du père XXX. »

(Elle a été amenée en effet à rencontrer le père XXX suite à des difficultés familiales)

« Et c'est ainsi qu'elle a été amenée à rencontrer le père XXX en 2011 à [tel endroit]. En tout cas elle raconte comment le père XXX a voulu faire une prière de délivrance, en latin, en lui demandant si elle ressentait quelque chose. Elle dit aussi qu'il n'a jamais voulu en faire pour son mari, et qu'il était très sollicitant pour qu'elle revienne le voir.

Quant à son amie, elle venait très souvent, pendant des après-midi entières, tandis que c'était le frère YYYY et la sœur qui gardaient les enfants. Mais là où ça devient plus scabreux, c'est qu'il exigeait qu'elle se change et se revête d'un tee-shirt pour l'amener au premier étage du prieuré, dans une pièce qui, semble-t-il, est consacrée aux exorcismes, et où seuls le Père XXX et le Frère YYY avaient le droit de rentrer. Elle devait donc changer de vêtements, et elle témoigne que le père XXX lui mettait du coton dans la bouche, la mettait sous hypnose, en l'attachant sur un lit, car, disait-il, le démon parlait à travers elle. »

II.5.2 - Témoignage à propos du Père PPPP exorciste

Une personne oblate de saint Jean, qui préfère rester anonyme, a reçu ces trois confidences : Une Sœur de Saint Jean témoigne que le Père PPPP lui a proposé une union sexuelle. Elle avait demandé au père PPPP une prière de guérison intérieure ; il lui a proposé la relation sexuelle en décembre 2xxx.

« *Alors, ma sœur, on va faire l'amour* » —

« *Comment osez-vous me proposer des choses pareilles ?* ». Elle a claqué la porte en criant.

Une autre personne témoigne que le père PPPP a eu des relations sexuelles consenties avec une femme séparée ; elle en a les preuves SMS.

Une autre rapporte qu'une personne voulait se faire religieuse « parce qu'un prêtre avait des relations sexuelles avec les femmes. »

Un prêtre exorciste diocésain témoigne avoir reçu cette confidence de la part de personnes qu'il a reçues : Un couple de tel endroit, qui avait été reçu par lui à tel endroit, a témoigné d'une mise en scène moyenâgeuse, capuchon sur la tête, grand grimoire sur un lutrin, interjections en latin... Ils ont dit : "*Il était en transe, et on s'est demandé si ce n'était pas lui qui était possédé*"...

II.5.3 - Un exorcisme « on the rocks »

Il s'agit d'une femme tombée sous l'emprise d'un frère de St Jean.

Elle a des fausses couches qu'il considère comme des avortements.

Comme elle est gravement malade, il l'oriente d'abord vers la méthode Hamer, puis veut l'exorciser pour qu'elle guérisse. Elle s'y refuse, mais...

« Là encore le départ était prévu pour le surlendemain, et tout d'un coup à midi il me dit on ne mange pas ici, on part tout de suite. On est en danger... quel danger ? C'est mon ange gardien qui m'envoie ce message et j'ai eu une vision. Bon, encore un contre ordre dans les prévisions.

Retour dans le secteur, tard, car il y a eu des détours, et le soir j'ai couché à la Communauté, moi qui étais si près de la maison, mais je ne devais pas y aller car j'étais en danger. Là encore, ce soir-là je n'ai pas mangé... j'ai eu une cellule pour dormir, avec un lit et des draps sales, mais avant nous avons pris du temps pour les médicaments car depuis quelque temps j'avais des piqûres, sans parler de la morphine qu'il dosait à son bon gré [...] Mais son comportement était agressif, autoritaire, violent, sadique même, il changeait jour après jour... il perdait sa gentillesse, sa patience, sa séduction, en plus il fallait me préparer à ma mort... Cela devenait angoissant, sans parler de la fin du monde qui était proche, il avait de plus en plus de visions, de conversation avec son ange gardien [...]

Donc il a essayé de me préparer à ma mort (mais il avait appris que j'en avais parlé au père évêque qui est notre ami, ce qui le mit dans une rage folle)... j'avais des ennuis sur le plan de ma santé, car j'étais faible et j'avais des ombres parfois, alors une je le lui ai dit et pour lui c'était le démon, qui venait et qui se déplaçait, donc il augmentait les prières de délivrances, puis les exorcismes, mais cela ne marchait pas... car en fait je n'étais pas possédée.

Le 15 août est arrivé, mais sa prédiction ne s'est pas réalisée, et j'ai eu la joie, avec beaucoup de méchanceté de lui téléphoner le soir pour lui dire que j'étais toujours vivantes, et que je mangeais avec notre copain évêque, et sa réponse fut : « la prochaine vision me donnera une autre date », ce qui fut fait le lendemain, car il m'a dit qu'il avait eu une vision confirmée par l'ermite du diocèse et la date comportait le chiffre 4.

Alors il y eu le grand tralala... [...] tout cela ne lui plaisait pas, c'était le démon qui me possédait... donc changeons de tactique et avertissons l'évêque qui est un exorciste. Rendez-vous fut pris, et il me fit conduire un soir, pour 21 heures par une de ses copines, dans une voiture autre que toutes celles connues depuis, elle resta dans la voiture, et [il] m'attendait à l'évêché... Ce fut un long temps de supplice, car je ne pensais pas notre évêque aussi « con », il croyait en son moine, pas de discussion, nous sommes allés dans son petit oratoire, une grande table, deux chaises, un tabernacle, il y a ajouté un cierge, une croix. Ils ont fermé la porte de cette petite pièce, peut-être avaient-ils peur que je me sauve... Ce fut pour moi un exorcisme douteux, car il a été fait en latin, il y avait des signes de croix sur moi, partout sur mon corps, je devais embrasser la croix qui était sur la poitrine de l'évêque, homme qui me dégoûte ; en plus il puait l'alcool, et comme cela ne marchait pas, tous deux ont entrepris de faire le grand exorcisme, parce que d'abord je me débattais et pour cause !

J'étais piégée, enfermée dans une petite pièce, le moine bloquait la porte...je ne voulais pas embrasser la croix sur la poitrine de l'évêque... et ensuite parce que le nom du démon ne sortait pas... cela a duré plus de deux heures trente... Je suis rentrée chez moi vers une heure du matin.

J'ai vu ce qu'était un exorcisme, c'est traumatisant quand on a tous ses esprits, et quand vous avez devant vous un évêque un peu ivre, mais j'ai fait ce qui m'était demandé.

Je me suis entendu dire au retour qu'un autre rendez-vous était pris car la célébration n'avait pas marché, rien ne s'était passé...

Le témoignage se poursuit. Le prêtre aurait tenté de se suicider, puis a quitté la paroisse. Perdu de vue...

ET MAINTENANT ...

A l'approche de l'ouverture du procès en Assises de Chalon sur Saône au cours duquel doit comparaître un frère de la Communauté religieuse de Saint Jean pour agressions sexuelles sur mineurs, lequel procès s'inscrit dans une suite ininterrompue depuis 15 ans d'affaires de viol, de pédophilie, de suicides et d'internements psychiatriques impliquant des religieux de cette même Fraternité, l'AVREF tient à soulever publiquement deux questions, qui ne semblent pas avoir été soulevées jusqu'ici, non plus dans les procès, qui s'attachent aux auteurs hors de leur contexte :

- la première concerne dans chaque cas la répartition des responsabilités entre les agresseurs présumés et l'organisation qui les a recrutés, engagés et formés à son idéologie conformément aux directives du fondateur.
- la deuxième concerne les moyens de prévention que comptent mettre en œuvre la Justice, les autorités civiles et les responsables concernés pour éviter le renouvellement de tels abus avec les membres de cette Communauté religieuse.

Autrement dit, nous soulevons le problème que constitue l'existence et le fonctionnement d'une communauté qui a produit ou nourri tant de déséquilibres, et la responsabilité que cela engage pour les pouvoirs publics.

Quant à la hiérarchie ecclésiastique, devant la gravité des faits mentionnés ici et de bien d'autres dont elle a connaissance depuis longtemps, il est difficile de comprendre pourquoi elle n'a pas pris les mesures adéquates pour purger radicalement cette congrégation de l'enseignement de son fondateur et, finalement, qu'elle n'ait pas procédé à sa dissolution.

Il est temps de prendre mesure du phénomène et de s'y confronter radicalement. Nous sommes témoins, nous, association de victimes, de quantité de nouvelles personnes qui s'en remettent à nous à cause de leur passé dans la Fraternité Saint-Jean, à quelque niveau que ce soit, depuis l'oblation jusqu'à l'engagement religieux, et il n'est pas besoin que les faits soient récents pour que la personne soit en état de fragilité extrême. Le silence et l'inertie sont des tombes pour ces personnes, les murent dans des souffrances que, nous l'imaginons, aucun ne voudrait porter pour soi.

ANNEXE : DANS LA PRESSE...

- Le Monde, 28-29/01/2001, « Les petits gris » ont été écartés de l'aumônerie du collège Stanislas ».
- La Croix, 23/02/2001, « Les Petits Gris veulent Changer leur image ».
- Le Parisien, 05/10/2001 : « Nouveau bras de fer entre l'Eglise et la justice ».
- Le Journal de Saône et Loire, 09/02/2002, « Une religieuse (contemplative St Jean) dépressive incendie la voiture de sa communauté »
- La Croix, 06/02/2003 : Les « petits gris » se voient davantage encadrés.
- Le Figaro, 14/02/2003 : Les « Petits Gris » sous l'œil du Vatican.
- Famille Chrétienne, 22 au 28/02/2003 : Congrégation St Jean. Un soutien pour aider les « Petits Gris » à grandir.
- Le Temps (Suisse), 31/03/2003 : « la Congrégation des Frères de Saint-Jean au cœur de la tourmente ».
- Bulles, revue de l'UNADFI, numéro 81, janvier 2004, article consacré à la Communauté St Jean.
- Témoignage Chrétien, 26/02/2004 : Les « Petits Gris » dans le rouge.
- La Tribune de Genève, 08 juin 2004 : « Communauté Saint Jean, La justice confie à la médecine le parricide de la Vieille-Ville ».
- Golias, novembre/décembre 2005, « La face cachée des petits-gris », dossier sur St Jean
- Lyon Mag, n° 162, octobre 2006, « Petits Gris, un gourou contesté ».
- Golias News, 5 juin 2010 « Nouvelles difficultés dans la famille Saint Jean », « un jeune frère se suicide au prieuré d'Attichy ».
- Le Journal de Saône et Loire, 14/02/2011 : « Rimont : l'Eglise sait depuis 2000 ».
- Le Temps, 20 juin 2011 : « Communauté St Jean : l'affaire rebondit ».
- Le journal de Saône-et-Loire, 14/06/2011 : Fley : La Communauté religieuse des frères et sœurs de St Jean à Rimont a fait l'objet de blâme. « Quand l'évêque de Saône-et-Loire avertissait Rimont ».
- Le Journal de Saône-et-Loire, 15/06/2011 : Fley : La congrégation des Frères de St Jean à Rimont vit dans son monde ». « La Communauté aurait dû faire le ménage avant ».
- La Charente Libre : 15 février 2012 « Le religieux condamné, le père de la victime accuse ».
- Le Point, 9 août 2012, « les leçons d'un prêtre philosophe »
- Le Journal de Saône et Loire, 12/06/2013, « Les frères de Rimont révèlent les fautes de leur fondateur » .
- Et aussi :
<http://archives.leforumcatholique.org/consulte/message.php?arch=2&num=25355>